



demande d'aide juridique pour mon cas

Par **edmond**, le **11/08/2009** à **03:32**

Bonjour

je suis née en France (1980) ,à l'époque ou mes parents étaient étudiants .Après leurs études , ils sont rentrés au cameroun...,(j'avais 7 ans) , après quelques années, je suis venu poursuivre mes études en france à mon tour, mais depuis 2006 la prefecture refuse de regulariser ma situation, pourriez- vous m'aider ?Je souhaite rediger un courrier pour faire valoir mes droits , sinon connaissez-vous des associations qui pourront m'aider dans mes démarches gratuitement, merci

ps: j'habite pres de lille

Par **jeetendra**, le **11/08/2009** à **10:10**

[fluo]LES PERMANENCES LOCALES de la Cimade dans le nord[/fluo]

Permanences sans rdv :

le mercredi de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 11h

Cimade

5 quai Berteau – 59600 MAUBEUGE

tél: 03 27 64 67 54

Email: cimade.maubeuge@yahoo.fr

Fermée en août

Permanences sans rdv :

le mardi de 9h30 à 11h30

Cimade

7 rue Ferrand - 59300 VALENCIENNES

Permanence sans RDV le vendredi de 14 h à 16h

16 rue Victor Hugo 62000 Arras (adresse provisoire)

Tel 06.78.61.54.13

Permanence sans RDV le mardi de 14h30 à 16h30

12 rue André 80000 Amiens (à côté de la cathédrale)

Permanences sur RDV les mardi et jeudi de 14h à 17h

68 rue du marché - 59000 Lille

tél : 03.20.54.35.14

email : lille@cimade.org

Fermée en août

Permanences sans RDV le jeudi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 11h30

avenue Roger Salengro

59200 Tourcoing (Métro Bourgogne)

tél : 06 67 26 89 23

Bonjour, contactez l'une des antennes locales de la Cimade dans le nord, adresses ci-dessus, ils vous aideront dans votre démarche, courage à vous, bonne journée

Par **monik87**, le **06/12/2013** à **17:03**

bonjour tout le monde

je suis une jeune algérienne je veux régularisé ma situation en france j'ai trouvé une personne qui vas me faire une promesse d'embauche mais en ma dit que c'est pas possible de régularisé de cette manière parce que je suis entré sur le sole français avec un visa professionnel svp aider moi

Par **Yous59**, le **06/02/2015** à **00:15**

Bonjour,

Je suis née française et je suis mariée à un marocain il est venu habité avec moi en france car j'ai un cancer et la nous n'avons aucune ressources nous n'avons même pas le droit au RSA? peut on avoir une autre aide nous avons besoin de manger et de boire.

On a même pas 1 cts pour manger s'il vous plaît aider nous, nous avons pu avoir un logement car mes parents nous paye le loyer mais c'est tout ce qu'il pourrons faire pour nous.

Par **domat**, le **06/02/2015** à **09:49**

bjr,

pour quelles raisons n'avez-vous pas droit au RSA ni votre mari?

je suppose que votre mari est en situation régulière avec un titre de séjour conjoint de français.
une des solutions est que votre mari travaille.
cdt

Par **Yous59**, le **07/02/2015** à **00:47**

Oui mon mari est en situation régulière sa ne fais que 1 mois qu'il est en france nous devons resté au maroc mais vu ma maladie nous avons du venir en france nous n'avons pas 25 ans tt les 2. Pour l'instant il ne peux pas travaillé il doit rester près de moi.

Par **nacera**, le **31/03/2015** à **16:40**

bonjour
je suis une femme algerienne en vacance de court sejour rendre visite a ma soeur je veu savoir est se que j ai le droit de rester et qui es la procedure a suivre pour rester en france

Par **domat**, le **31/03/2015** à **17:09**

bjr,
un visa touristique est limité à un court séjour.
pour obtenir un titre de long séjour vous devez retourner dans votre pays pour demander un visa long séjour qui est délivré sous certaines conditions.
sinon à l'expiration de votre visa court séjour, vous serez en situation irrégulière.
cdt

Par **gouloume**, le **30/04/2015** à **03:59**

bonsoir je suis amie avec une famille albanaise en situation irrégulière avec une voisine nous voudrions les aides mais même pour nous difficile de trouver une aide correct la ils étaient suivie par le cada mais après 2 ans ils veulent les mettre dehors du logement qu'ils leurs ont prêter ils ont des document qui prouvent être en danger dans leurs pays et la un des frères vient d'être arrêté sur lille et de plus leur avocat ne veut pas faire grand chose il leur réclame de l'argent a chaque fois sans pour autant bouger non avons étaient a la maison des avocats mais vue qu'ils ont déjà un avocat ils peuvent rien faire pouvez-vous me conseiller sur les bonnes démarches a effectués s'il vous plait avec tous mes remerciements par avance urgent

Par **Mahdi2003**, le **10/09/2015** à **15:10**

Bonjour,

Je suis marocain de 18 ans, arrivé en France à 16 ans, j'ai fait 2 ans lycée j'ai eu mon bac et étudiant à la fac.

Je suis entré en France avec visa de touriste pour les tests nécessaire que j'ai réussi pour intégré le lycée et je suis retourné au Maroc pour demande un visa d'étude mais refusé, donc je suis retourné en France pour continuer mes études avec visa touriste (3ans).

Financièrement je suis pris en charge par mes parents qui envoi les virements mensuellement, j'ai réussi aussi a avoir une assurance en France.

SVP dites moi comment faire pour régulariser ma situation, j'ai pensé à déposer une demande à la préfector, j'ai peur de ma faire arrêter.

Bien à vous

Par **belateiche**, le **05/08/2016** à **20:21**

je sui algérienne je suis en france depuis 20aout 2011 jusqu'aujourd'hui2016 j'éte en concobine avec un français depuis décembre 2014 jusqu'a 23 juillet 2016 on es marier j'ai demandé les démarche pour la carte de séjour ou carte de résidence elle veux pas me recevoir elle dit ici on peut riens faire pour vous reparté en algérie c'est labas qu'il te donneront ce qu'il faux

Par **Belmahi**, le **01/06/2017** à **21:34**

Bonjour j'ai carte de séjour de 10 ans je travaille ma demande qui j'ai marié avec une étranger ici en France elle visa touristiques et je dois faire une regroupement familial ici sans retour à sans payer d'origine et plus et les enceintes